

Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé

Vous voulez agir ?

Vous avez besoin d'aide ?

L'  agefiph

vous propose le service

Conseil & Accompagnement



Barbara Bretagnon
Isère & Drôme



Corinne Chalus
Loire, Haute-Loire et Ardèche



Marie-Pierre Grillot
Loire



Valérie Fontaine
Haute-Savoie & Savoie



Marjorie Franco
Rhône



Nicole Saunier
Rhône



Solange Teyssier
Ain & Rhône



Jonathan Meudec
Allier, Cantal Puy de Dôme

Contactez-nous :

entreprises.auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr



Le service Conseil & Accompagnement, c'est....



De l'information sur l'emploi des personnes handicapées, l'orientation vers les interlocuteurs utiles, la mise à disposition d'outils et de solutions.



L'analyse approfondie de votre besoin (enjeux, atouts et axes de développement) et la co-construction d'un plan d'action adapté.



L'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action, la proposition d'actions d'information et de sensibilisation des acteurs de l'entreprise, l'appui à la mise en œuvre d'un projet en faveur de l'emploi des personnes handicapées au sein de votre structure.



Des résultats concrets et des actions réalistes, à mettre en oeuvre à court, moyen et long terme pour produire des résultats mesurables.

Ce service **gratuit** s'adresse :



- à tout employeur privé dont l'effectif est >20
- quel que soit son secteur d'activité